CAMPUS TERRE & NATURE
CFA AGRICOLE DE L'AUDE

CAPA

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole
Niveau 3

METIERS DE L'AGRICULTURE : RUMINANTS

Vous aimez les animaux ? Faites en votre métier !

PAR APPRENTISSAGE

Scannez-moi
Pour + d'info

RNCP MASAF : 40523 (23/04/2025)

NSF : 210

Fiche ROME : A1405 / 1411 / 1410 / A1407

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 15 et 30 ans*

(pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)

- Avoir validé un niveau 3ème*
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

* Dérogation possible : nous consulter

Devenir ouvrier qualifié en élevage

Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser les opérations liées l'élevage des ovins, caprins, équidés ou bovins.

AU PROGRAMME

- Maîtriser les gestes techniques encadré par votre maître d'apprentissage
- Construire votre expérience professionnelle en remplissant pendant 2 ans les fonctions d'un ouvrier agricole
- Vous faire connaître dans le secteur d'activité en étant en contact avec les acteurs locaux du monde du monde animal
- Solidifier vos acquis dans les matières générales et acquérir les techniques spécifiques aux métiers : soins aux animaux, alimentation, maintenance des installations…
- Gagner en autonomie et se former aux techniques de recherche d'emploi

Les + de la formation

- **Nombreuses visites pédagogiques**
- **Un module travaux mécanisés des cultures pour viser l'autonomie alimentaire du troupeau**

CALENDRIER / DURÉE DE LA FORMATION

2 ans soit 3214h	**5 semaines/an** de congés payés	**420h/an** en centre (12 semaines) **1187h/an** en entreprise (34 semaines)

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience

78 %
DE SATISFACTION

60 %
DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

23 %
D'INSERTION PROFESSIONNELLE
(dans un emploi en lien avec la formation)

75%
DE POURSUITE D'ÉTUDES

0 %
D'INTERRUPTION DE PARCOURS

Paroles d'apprenti

J'aime les animaux et j'ai toujours voulu travailler avec eux alors quoi de mieux que l'élevage !

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
Un Référent Handicap est présent sur le Campus.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Une exploitation pédagogique pour les travaux pratiques
- Des formateurs issus du monde professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DU DIPLÔME

Le diplôme du CAPa MA spécialité ruminants est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) correspondant à différentes capacités (blocs de compétences).

- Les UC sont évaluées sur des situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 7 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 ans pour obtenir son diplôme

RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Modules d'enseignements généraux :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés

Modules d'enseignements professionnels :

- Réaliser des travaux liés à la conduite d'élevage
- Réaliser des travaux liés à la production des aliments en élevage.
- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

UCARE : travaux mécanisés des cultures

Le référentiel du diplôme disponible sur le site Chlorofil.fr :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/capa/ma/capa-ma-ref-uc-2015.pdf

FINANCEMENT ET RÉMUNERATION

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO du secteur
Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau de formation
Contactez-nous pour plus d'information.

APRÈS LA FORMATION

Poursuite d'études

- Brevet Professionnel Agricole
- Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole
- Baccalauréat professionnel

Débouchés métiers

- Ouvrier agricole

CAMPUS TERRE & NATURE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
CAPIAT

MaJ : 15/09/2026